



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP/MED IG.26/1

**ONU**   
**programme pour  
l'environnement**



Plan d'action pour  
la Méditerranée  
**Convention de  
Barcelone**

5 octobre 2023  
Français  
Original : Anglais

23<sup>ème</sup> réunion des Parties contractantes à la Convention  
sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée  
et à ses Protocoles

Portoroz, Slovénie, 5 - 8 décembre 2023

**Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles**

**Ordre du jour provisoire**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM  
Athènes, 2023

## Ordre du jour provisoire

### 1. Ouverture de la séance

### 2. Questions d'organisation

- 2.1. Règlement intérieur
- 2.2. Élection des membres du bureau
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Organisation des travaux
- 2.5. Vérification des accréditations

### 3. Décisions thématiques

- 3.1. Projet de décision : Respect des obligations et rapports
- 3.2. Projet de décision : Gouvernance
- 3.3. Projet de décision : Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée et renouvellement de l'approche écosystémique en Méditerranée
- 3.4. Projet de décision : Modification des annexes II et III du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée
- 3.5. Projet de décision : Les aires marines protégées, les aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne et la restauration des écosystèmes
- 3.6. Projet de décision : Plan régional sur la gestion de l'agriculture dans le cadre de l'Article 15 du Protocole « tellurique »
- 3.7. Projet de décision : Plan régional sur la gestion de l'aquaculture dans le cadre de l'Article 15 du Protocole « tellurique »
- 3.8. Projet de décision : Plan régional sur la gestion des eaux pluviales dans le cadre de l'Article 15 du Protocole « tellurique »
- 3.9. Projet de décision : Lignes directrices actualisées pour l'immersion des matières géologiques inertes et inorganiques non polluées
- 3.10. Projet de décision : Planification de l'espace maritime en Méditerranée
- 3.11. Projet de décision : Procédures régionales harmonisées pour la mise en œuvre uniforme de la convention sur la gestion des eaux de ballast en mer Méditerranée
- 3.12. [Projet de décision : Proposition de la Türkiye sur la création d'un centre d'activités régionales sur le changement climatique hébergé par la Türkiye]
- 3.13. Projet de décision : Études d'évaluation : Résumé à l'intention des décideurs du rapport spécial du MedECC sur les risques climatiques et environnementaux pesant sur le littoral

### 4. Programme de travail et budget pour 2024-2025

**5. Session ministérielle**

- 5.1. Ouverture de la session
- 5.2. Rapport sur les activités menées dans le cadre du PAM/PNUE depuis la 22<sup>e</sup> réunion des Parties contractantes (CdP 22)
- 5.3. Session ministérielle interactive d'examen des politiques
- 5.4. Prix Istanbul 2022-2023 des villes respectueuses de l'environnement
- 5.5. Déclaration ministérielle de Portoroz

**6. Dates et lieu de la 24<sup>e</sup> réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (CdP 24)**

**7. Autres questions**

**8. Adoption du rapport**

**9. Clôture de la réunion**